

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 18 juin 2013 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water, Danville, à laquelle assistent les conseillers :

Siège numéro 1:	Francine Labelle Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

Sous la présidence de M. Jacques Hémond, maire.

Directrice générale/secrétaire-trésorière, greffière : Mme Caroline Lalonde
Directeur des travaux publics : M. Mathieu Charland

3 citoyens assistent à la séance.

VILLE DE DANVILLE
SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2013

ORDRE DU JOUR

- 1. Prière d'ouverture ;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour pour la séance du 18 juin 2013 ;**
- 3. Rencontre avec madame Caroline Leduc, CPA-CA, de la firme Roy, Desrochers, Lambert s.e.n.c.r.l. pour la présentation de notre rapport financier 2012 ;**
 - 3.1. Rapport financier consolidé pour l'année 2012 ;
 - 3.2. Autorisation à transmettre le rapport financier 2012 au MAMROT ;
- 4. Présentation du rapport budgétaire de la ville de Danville au 18 juin 2013 par madame Julie Thiboutot**
 - 4.1. Rapport financier au 18 juin 2013 ;
- 5. Questions du public**
- 6. Hygiène du milieu**
 - 6.1. Autorisation rétroactive à signer l'entente intervenue le 7 juin 2013 entre Excavations Tourigny Inc. et la Ville de Danville relativement aux travaux de la route 116 ;
 - 6.2. Projet THM à l'usine – Mandat à être donné à EXP ;
 - 6.3. Projet rue Nicolet – Budget programme TECH ;
 - 6.4. Coffre à outils pour la voirie/outillage ;
- 7. Aménagement/urbanisme/développement**
 - 7.1. Droits annuels pour la propriété d'un barrage à forte contenance – Barrage du Lac Denison – facture remise par monsieur Kirk Robinson ;

8. Administration

8.1. Entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge – renouvellement de notre entente de protection des personnes et des biens contre les sinistres – autorisation de signature et de paiement pour le maire et la directrice générale ;

9. Gestion du personnel

9.1. Modification conditions salariale de l'urbaniste de la municipalité, monsieur Oumar Dia;

9.3. Autorisation à signer les lettres d'entente 2013-2 et 2013-3 avec le syndicat de la Ville ;

10. Service de protection contre les incendies de Danville

10.1. Inspection en prévention des incendies – Règlement à adopter ;

11. Varia

11.1. Gestion des salles à Mgr Thibault – Carnaval des glaces vs scouts et symposium ;

12. Questions du public

13. Levée de la séance

PRIÈRE D'OUVERTURE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

280-2013 – Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Germain Ducharme, appuyé par monsieur Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Rencontre avec madame Caroline Leduc, CPA-CA, de la firme Roy, Desrochers, Lambert s.e.n.c.r.l. pour la présentation de notre rapport financier 2012 ;

Madame Caroline Leduc fait la présentation des états financiers pour l'année 2012 devant le conseil de ville et les citoyens présents. Pour compléter l'audit des états financiers de la municipalité, Caroline Leduc indique qu'il lui manque une confirmation de la part de nos conseillers juridiques relativement aux dossiers en cours ou aux poursuites éventuelles. La directrice générale doit contacter nos conseillers juridiques afin que ce document leur soit envoyé dans les plus brefs délais.

281-2013 – Adoption du rapport financier et autorisation de transmettre ce dernier au MAMROT

Il est proposé par monsieur Germain Ducharme, appuyé par monsieur Bernard Laroche et résolu unanimement d'adopter le rapport financier 2012 tel que présenté par Caroline Leduc, CPA-CA de la firme Roy, Desrochers, Lambert s.e.n.c.r.l. et d'autoriser la directrice générale à transmettre ledit rapport financier 2012 au MAMROT.

282-2013 -Résolution ministère du Transport

Attendu que le ministère du Transport a versé une compensation de 306 564\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012.

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, donc la responsabilité incombe à la municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété;

Pour ces motifs, sur proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, appuyé par madame Lisette Fréchette, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Danville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Présentation du rapport budgétaire de la ville de Danville au 18 juin 2013 par madame Julie Thiboutot

Madame Julie Thiboutot, directrice-générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe quitte la réunion.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Daniel Pitre demande à ce qu'on lui transmette une copie des états financiers 2012 par courriel. La directrice générale s'engage à lui transmettre le tout le lendemain matin.

Monsieur Stephen McDougall demande également à ce que lui soit fournie une copie papier des états financiers 2012. La directrice générale lui indique que copie de ces documents sera préparée et laissée à son attention à la réception de l'hôtel de ville dès le lendemain matin.

Monsieur Kirt Robinson s'informe de l'état du dossier de barrage du Lac Denison et fait part au conseil des tracasseries que ce dossier lui occasionne depuis de nombreuses années et réitère sa volonté de voir le dossier se régler prochainement.

283 2013 – Envoi du rapport de sécurité du barrage du Lac Denison au centre hydrique

Il est proposé par monsieur Bernard Laroche, appuyé de monsieur Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement que le rapport d'évaluation du barrage du Lac Denison soit envoyé au centre hydrique s'il y a un accord de principe à cet effet suivant la réunion prévue le 20 juin 2013 avec les divers intervenants ville et MRC dans le dossier.

284-2013 – Présence de monsieur Kirt Robinson aux prochaines réunions concernant le barrage

Il est proposé par monsieur Michel Plourde, appuyé de monsieur Jean-Guy Dionne et résolu unanimement que monsieur Kirt Robinson, en tant que propriétaire du barrage du Lac Denison, soit invité par la directrice générale systématiquement à toutes les rencontres qui seront organisées ultérieurement à celle du 20 juin 2013 et qui auront pour sujet le barrage du Lac Denison.

HYGIÈNE DU MILIEU

Le directeur des travaux publics, Mathieu Charland, demande à ce que le point du terrain de monsieur Carroll McDuff soit ajouté à l'ordre du jour.

285-2013 – Demande de monsieur Carroll McDuff pour les dommages sur son terrain

Attendu que monsieur Carroll McDuff a subi des dommages à son terrain suivant l'écoulement des eaux de la Ville sur son terrain;

Attendu que la Ville a reçu une demande de sa part afin que nous procédions à des travaux afin de réparer les dommages occasionnés, ainsi que pour diminuer le déversement des eaux sur son terrain;

Attendu que monsieur McDuff propose à la Ville de travailler avec des solutions alternatives aux solutions usuelles, plus coûteuses, afin de régler la situation;

Attendu que les travaux projetés peuvent être effectués par les employés de la ville de Danville;

Par conséquent, il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par M. Michel Plourde et résolu unanimement que la ville procède aux travaux tel que demandé par monsieur Carroll McDuff et que les sommes nécessaires au financement de ces travaux soient prises dans le budget de l'ancien Shipton.

286-2013 - Autorisation rétroactive à signer l'entente intervenue le 7 juin 2013 entre Excavations Tourigny Inc. et la ville de Danville relativement aux travaux de la route 116;

Il est proposé par monsieur Germain Ducharme, appuyé par monsieur Bernard Laroche et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale et le maire de la ville de Danville à signer rétroactivement au 7 juin 2013 l'entente sur les travaux de prolongement des services municipaux de la route 116 avec Excavations Tourigny Inc.

287-2013 - Projet THM à l'usine – Mandat à être donné à EXP Inc.;

Il est proposé par monsieur Germain Ducharme, appuyé par monsieur Michel Plourde et résolu unanimement de confier à la firme d'ingénierie EXP Inc. un mandat concernant le problème de THM à l'usine de filtration de Danville.

288-2013 – Projet rue Nicolet – Budget programme TECH

Il est proposé par monsieur Michel Plourde, appuyé par monsieur Jean-Guy Dionne et résolu unanimement d'inclure dans le budget du programme TECH les travaux de bouclage du réseau de distribution de l'eau potable de la rue Nicolet.

289-2013 - Coffre à outils pour la voirie/outillage

Il est proposé par madame Francine Labelle Girard, appuyé par madame Lisette Fréchette et résolu unanimement de procéder à l'achat de coffres à outils et d'outillage pour la voirie jusqu'à concurrence d'une somme de 5000\$, laquelle somme sera prise à même le surplus accumulé de Shipton.

Monsieur Mathieu Charland, directeur des travaux publics quitte à 21h30

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

290-2013 - Droits annuels pour la propriété d'un barrage à forte contenance - Barrage du Lac Denison – facture remise par monsieur Kirk Robinson ;

Il est proposé par monsieur Bernard Laroche, appuyé par madame Francine Labelle-Girard et résolu unanimement que compte tenu de l'entente intervenue entre la Ville de Danville et monsieur Kirk Robinson ayant pour objet le barrage du Lac Denison, la ville acquitte la facture des droits du barrage pour l'année 2012, laquelle facture s'élève à un montant de 218.00\$.

ADMINISTRATION

291-2013 – Entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, appuyé par madame Lisette Fréchette et résolu unanimement de payer les frais de renouvellement de l'entente de protection des personnes et des biens contre les sinistrés pour un montant de 619.95\$ et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer ladite entente.

GESTION DU PERSONNEL

292-2013 - Modification des conditions salariales de l'urbaniste de la municipalité, monsieur Oumar Dia;

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, appuyé par monsieur Michel Plourde et résolu unanimement sur recommandation de la directrice générale que monsieur Oumar Dia soit officiellement engagé à titre de responsable du service de l'urbanisme par la ville de Danville au terme de sa période de probation de 6 mois, laquelle se terminait le 15 juin 2013, selon les conditions suivantes :

- Un horaire de travail de 35h par semaine, 5 jours par semaine, avec un horaire variable, du lundi au vendredi, généralement de 8h30 à 16h30, avec possibilité d'une charge de travail excédentaire, sur demande de son supérieur immédiat (séance du conseil, comité consultatif d'urbanisme, service de prévention), laquelle charge excédentaire sera incluse dans le traitement régulier de l'employé;
- Un salaire annuel de 45 000\$;
- 4 semaines de vacances annuelles, rémunérées selon le salaire hebdomadaire régulier;
- Une allocation de déménagement jusqu'à concurrence de 1500\$, sur présentation de preuves justificatives, à la condition que l'employé soit au service de la municipalité pour une période de 2 ans à compter de sa date d'embauche;
- Les avantages sociaux prévus à la convention collective des employés syndiqués de la ville de Danville;
- Le tout sujet à modification au moment de la signature officielle des contrats de travail des cadres de la ville de Danville, lesquels sont en cours de rédaction;

293-2013 - Autorisation à signer les lettres d'entente 2013-2 et 2013-3 avec le syndicat de la Ville;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, appuyé par madame Francine Labelle-Girard et résolu unanimement que la directrice générale et le maire de la Ville de Danville soient autorisés à signer les deux lettres d'entente sur lesquelles est intervenue une entente de principe entre le Syndicat des employés de la ville de Danville et la direction générale.

SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DE DANVILLE

294-2013 - Inspection en prévention des incendies

Avis de motion est donné par monsieur Bernard Laroche que des modifications seront apportées à la réglementation en vigueur relativement à la prévention des incendies et que les modifications seront présentées ultérieurement au conseil de ville pour adoption.

VARIA

295-2013 - Gestion des salles à Mgr Thibault - Carnaval des glaces/ancien local des scouts

Attendu que l'organisation des scouts de Danville a fusionné avec l'organisation des scouts d'Asbestos;

Attendu que suivant cette fusion, l'organisation des scouts de Danville a quitté le local dont elle disposait au centre Mgr Thibault, mais qu'il reste du matériel leur appartenant dans le local anciennement occupé;

Attendu que l'organisation du Carnaval des glaces a fait une demande afin d'occuper l'ancien local des scouts de Danville;

Par conséquent, il est proposé par monsieur Michel Plourde, appuyé par madame Lisette Fréchette et résolu unanimement qu'une lettre d'avis soit envoyée à l'organisation des scouts de Danville afin de les intimer à récupérer le matériel restant dans leur ancien local et qu'à défaut, la ville de Danville allait procéder au ménage et à la disposition des biens réputés

abandonnés dans le local, et qu'après cette démarche, que le Carnaval des glaces puisse occuper, à titre gratuit, compte tenu de leur mission, le local laissé vacant par les scouts de Danville.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

LEVÉE DE LA SÉANCE

296-2013 – À 22h05, il est proposé par M. Germain Ducharme que la présente séance soit levée.

X _____
Monsieur Jacques Hémond,
Maire de Danville

X _____
Madame Caroline Lalonde,
Directrice générale/secrétaire-trésorière et greffière

Je, Jacques Hémond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec